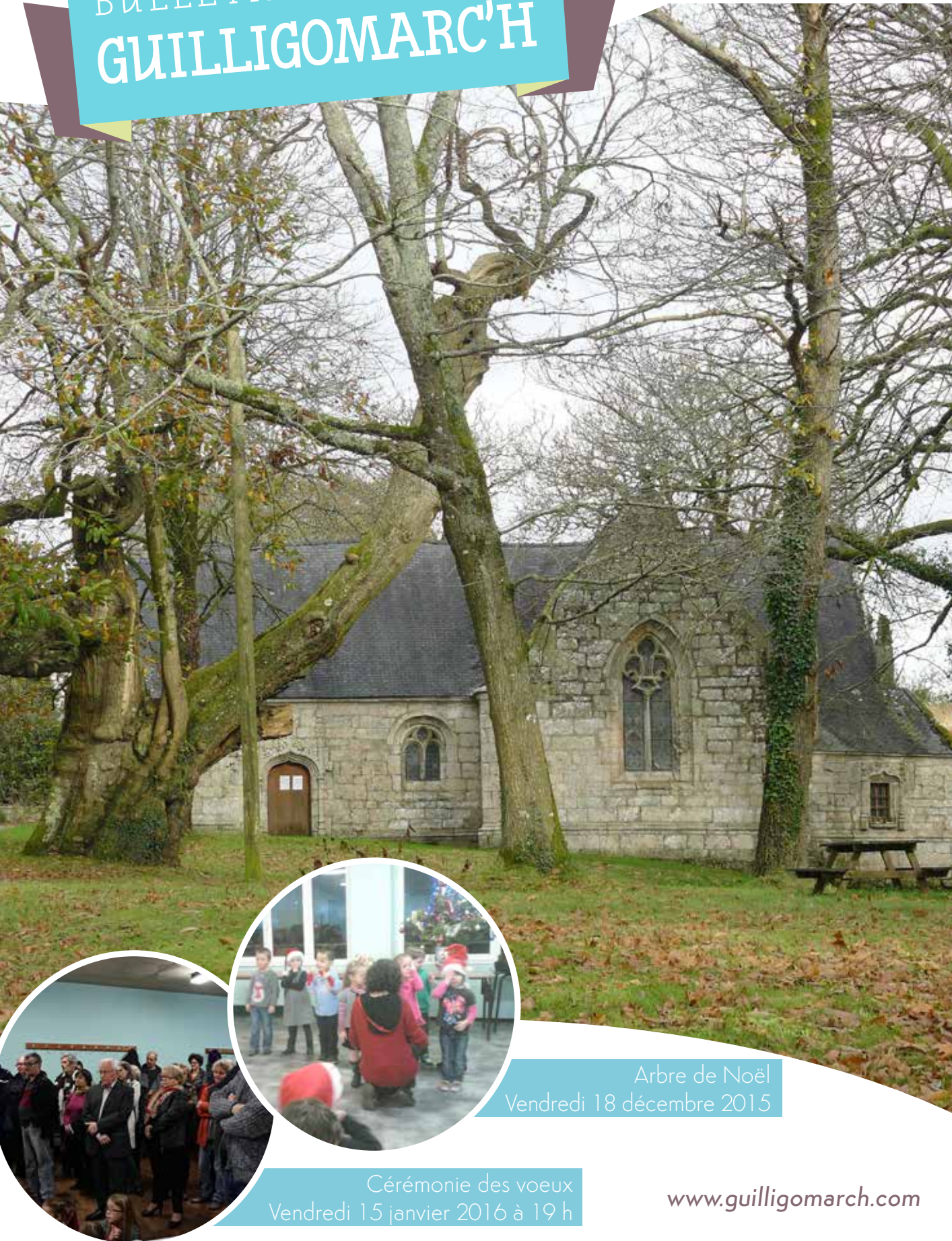


Décembre 2015

BULLETIN MUNICIPAL GUILLIGOMARC'H



Arbre de Noël
Vendredi 18 décembre 2015



Cérémonie des vœux
Vendredi 15 janvier 2016 à 19 h



Mes chers concitoyens,

L'année 2015 s'achève, les fêtes de Saint-Meven sont passées, la rentrée scolaire a eu lieu. Vient le temps des premiers bilans concernant nos actions prévues au budget 2015.

Nos soixante élèves ont pu profiter du nouvel espace construit dans la cour. Ce préau fait maintenant partie de leur paysage et les protégera des intempéries tout en bénéficiant de nouveaux jeux et d'un lieu de rangement sécurisé.

Le chantier de la mairie ainsi que des trois logements communaux avancent comme prévu conformément à nos attentes. Nous pensons réceptionner les travaux en début d'année prochaine. La route de Guerlé ainsi que le chemin de Ty-Nevez Keriot sont aujourd'hui bitumés, comme prévu.

L'inscription à l'inventaire des monuments historiques de la chapelle Saint-Éloi ainsi que de son mobilier est actée. Cela permet de lancer le dossier de consultation des cabinets d'architecture qui sera validé prochainement.

Vous avez reçu votre avis d'imposition concernant les taxes foncières et taxes d'habitation. Vous avez constaté que l'augmentation de la part communale est restée modeste, 1,5% comme prévu. Nous restons dans ce domaine parmi les communes les moins taxées de la Communauté de communes.

Cette fin d'année 2015 voit également la fin de notre contrat de gestion de l'eau avec la société Véolia. Malgré les bons services rendus par cette entreprise, nous envisageons de créer une régie de l'eau et de profiter des conseils techniques de la ville de Quimperlé, tout comme nos communes voisines qui ont franchi le pas l'année dernière. Elles en sont satisfaites. Cela devrait nous permettre de ne pas augmenter la facture globale de l'usager et également de devancer les obligations de la loi Notre contraignant la communauté de communes à prendre cette compétence avant 2020.

Nous avons la satisfaction d'avoir signé cette année cinq permis de construire pour des maisons d'habitation ; cela nous permettra d'accueillir de nouvelles familles et peut-être d'augmenter les effectifs de notre école.

À ce sujet, notons la stabilité de notre corps enseignant, qui fait l'unanimité, cela mérite d'être souligné.

Au moment où sort notre bulletin municipal, nous apprenons la terrible tragédie parisienne du vendredi 13 novembre.

Plus que jamais, dans cette situation de guerre, nous devons rester solidaires.

Ce qui se passe dans les sphères parisiennes aujourd'hui nous concerne, bien évidemment.

Après avoir éviscéré aux 130 victimes et aux centaines de blessés, nous devons tous être unis, le rester, derrière nos gouvernants et leur montrer que le combat pour la liberté est l'affaire de chaque citoyen et citoyenne.

Une des réponses à faire à ceux qui nous veulent tant de mal, est bien d'afficher la force de nos convictions et de notre unité.

Nous ferons notre soirée traditionnelle à l'occasion des vœux du Maire, le vendredi 15 janvier 2016. Vous y serez tous accueillis chaleureusement.

Au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous souhaite, malgré tout un peu à l'avance, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Alain Follic,
Maire de Guillegomarc'h



15

Agenda

DÉCEMBRE

Vendredi 18 : Arbre de Noël de l'École de la Fontaine

JANVIER

Vendredi 15 : Cérémonie des Vœux à 19 h.

MARS

Samedi 5 : Soirée Andouille-Purée

Dimanche 13 : Repas des Chasseurs

AVRIL

Dimanche 24 : Assemblée Générale ACCA

MAI

Dimanche 8 : Commémoration Victoire 1945

JUIN

Samedi 25 : Kermesse de l'École de la Fontaine

Samedi 25 : Rallye Automobile



Sommaire

Édito 02

Agenda 02

Vie communale 03

La nouvelle mairie

Les 3 logements communaux

L'école

La route et le réseau internet

Cérémonie du 11 novembre

Repas des anciens

Le Point Information Jeunesse

Les services péri-scolaires

Des nouvelles de l'école...

Associations 10

APE

Le comité des fêtes

de Saint-Méven

Le club du 3^e âge

Centre de santé infirmier

Arzano-Querrien

Amicale du Souvenir Français

UNC : anciens combattants

Les amis de la chapelle

Notre-Dame de la

Clarté de Saint-Éloi

Infos pratiques 14

Recensement

Améliorez votre habitat

Bibliothèque

Tri sélectif



Directeur de publication :

M^r Alain Follic

Comité de rédaction :

M^{me} Magali Pelleter,

Les membres du Conseil Municipal,

Les membres des Associations

Réalisation et mise en page :

Studio Ayanoumi

Imprimeur :

Imprimerie Basse Bretagne,

Label Imprim'vert et certifié Pefc,

400 exemplaires.

Crédits photographiques :

M^r Jean-Pierre Guillou,

M^r David Le Gloanec,

Particuliers.



Nouvelle mairie et logements communaux : les travaux se terminent.

◆ La nouvelle mairie

Les travaux d'électricité, de peinture et de carrelage intérieur sont en cours d'achèvement. Les plantations, notamment dans le patio central et la rampe d'accès pour handicapés voient le jour actuellement.

A l'arrière du bâtiment se tiendra la future salle du conseil et des mariages. Les murets extérieurs sont en cours de réalisation ils sécurisent également l'entrée principale du bâtiment.

La livraison des travaux se fera vers le 15 janvier 2016 pour vous accueillir dans un cadre chaleureux et fonctionnel.



Salle du Conseil et des mariages.



Rampe accès handicapé A l'arrière de la Mairie



Hall avec SAS



Grande pièce d'entrée de la «maison Henriot»

◆ Les trois logements communaux

Les huisseries couleur anthracite donnent du contraste avec les couleurs orangées pastel des faïences des cuisines, du vert et bleu pâle des salles d'eau.

Ces logements une fois terminés seront mis en location et les loyers perçus contribueront au remboursement des crédits.

Une chaudière bois écologique permettra le chauffage de la Mairie et des 3 logements ainsi que de la maison louée attenante. Les granulés utilisés comme combustible permettront d'avoir une énergie propre et indépendante du prix des énergies fossiles qui risquent de devenir chères.

Il reste à la commune à payer 662 266 € dès cette fin d'année 2015 sur un total annoncé au départ de 1 145 680 €.

Une porte ouverte des logements et de la mairie sera organisée pour l'ensemble de la population lorsque les travaux seront terminés (sans doute fin janvier ou début février 2016).



Escalier en bois dans la salle à manger/ salon d'un Duplex T3



Cuisine avec faïence d'un T3 Duplex



◆ L'école

Le préau en bois de grande dimension offre un abri aux écoliers pour pratiquer le ping-pong lors du temps périscolaire. Une partie rangement a permis d'entreposer les nouvelles bicyclettes et du matériel d'activités sportives.

Son coût de 40 157 € tombe à 8 032 € après déduction des aides publiques de 20 079 € d'une part (État et DETR) et de 12 047 € d'autre part (Département).

La pose de 6 stores à enroulement a été effectuée pour une facture de 712 €.

Un nouveau portail sécurisé pour les enfants a été installé pour un coût de 2 200 €.

Précisons que la mise en peinture des travaux de l'école a été effectuée par le personnel communal.



◆ Routes

Le Bitumage des routes de Guerlé et Ty Névez Kerioi a été achevé cette année 2015.



◆ Réseau Internet

La fibre optique sera opérationnelle vers la mi décembre ce qui permettra une montée en débit du réseau sur la moitié Est de la commune, zone délimitée par Kerforn, Kermay, Ty Meur et Kerguillerm.





Cérémonie du 11 novembre 2015

◆ Cérémonie du 11 novembre



Les brumes matinales de ce mois d'automne n'auront pas empêché les Guilligomarchois de se retrouver le mercredi 11 novembre à 11 heures à la mairie. Une bonne soixantaine d'habitants, dont une vingtaine d'écoliers, se sont ensuite déplacés jusqu'au monument aux morts de notre commune, érigé au sein du cimetière.

Un petit détachement militaire composé de six officiers marins était déjà installé à l'arrivée des Guilligomarchois, précédés du porte-drapeau de nos anciens combattants Jean Helou.

Alain Follic et une jeune fille de Poulronjou déposèrent une gerbe de fleurs au pied du monument. Le maire lut ensuite le message du secrétariat d'État aux anciens combattants et à la mémoire, comme dans toutes les communes de France et des DOM/TOM.

Nous observâmes ensuite une minute de silence en signe de recueillement pour les 62 jeunes gens de la commune qui ont fait sacrifice de leur vie pour notre liberté.

L'hymne national retentit alors, chanté également par une chorale improvisée composée des jeunes élèves de nos écoles, aidés par leurs parents.

De retour à la mairie un « verre de l'amitié » fut offert,

ce qui nous permet de discuter avec les jeunes fusiliers-marins ou avec nos anciens et moins anciens.

Un petit film réalisé par le ministère de la défense fut également diffusé. Il avait pour but de nous rappeler en 1915 la création de la croix de guerre, décoration destinée à récompenser les actions d'éclat des soldats, français ou étrangers, mais également pour honorer le comportement collectif d'unités militaires ou même de villes (comme Verdun par exemple).

Ce devoir de mémoire doit nous animer inlassablement ; nous ne devons pas oublier ceux de notre commune et d'ailleurs qui ont sacrifié leur vie ou leur santé en faisant leur devoir ultime.

Notre monde est aujourd'hui encore en danger, notre pays est menacé par un ennemi plus sournois aux différentes formes.

Le combat pour la liberté et la défense de nos valeurs n'est pas une page d'histoire ancienne, elle est toujours d'actualité.



Ces journées comme ce 11 novembre nous rappellent la fragilité de la paix et doivent également nous rassembler autour d'un idéal commun de fraternité.



◆ Repas des Anciens

Le samedi 17 octobre, le maire, Alain Follic, les adjoints et les membres du CCAS ont accueilli nos aîeuls pour le traditionnel repas des anciens. Environ 55 personnes ont répondu à l'appel dont les aides à domicile de la commune et le prêtre de l'ensemble paroissial le Père Jacquet.

Le repas, assuré par le restaurant « Chez Mylène » semble avoir ravi les convives. Une animation chantée menée par l'animateur de service, Francis Stanguennec, a permis à chacun de se faire la voix sur des airs bien connus.



En fin de repas, les doyens de l'assemblée, Mélanie Follic née Pétero et François Brégardis tous deux nés en 1927 ont reçu le traditionnel cadeau d'accueil. À l'année prochaine !

◆ Point Information Jeunesse, un outil multifonctions pour les jeunes du Pays de Quimperlé



Comment passer mon BAFA ?
Quelle formation après mon bac ?
Ai-je droit à une aide financière pour mon logement ?
Comment monter une association ?
Comment organiser un séjour à l'étranger ?

Les questions se bousculent quand on avance dans la vie, et les réponses sont parfois difficiles à trouver tout(e) seul(e) !

Véritable centre de ressources, le Point Information Jeunesse (PIJ) est un lieu vivant où les 16-30 ans sont accompagnés pour toutes demandes d'information, aussi bien en matière d'orientation professionnelle et scolaire que de vie quotidienne.

Outil multifonctions, le PIJ s'adresse autant au lycéen qu'au jeune actif des 16 communes du territoire. Au sein de cette structure, tous les sujets de la vie quotidienne sont abordés : emploi, formation professionnelle, sport, santé, enseignement, logement, loisirs...

**Un accueil anonyme et gratuit,
des informations, des services pour tous
et près de chez vous !**

Deux antennes du PIJ sont ouvertes sur notre territoire à Quimperlé et Scaër.

Ces sites accueillent le public avec ou sans rendez-vous, gratuitement et anonymement.

Sur place, toutes les informations sont accessibles grâce à une documentation claire, précise et actualisée.

Des points Internet dans chacun des PIJ sont également consultables en libre-service.

Régulièrement, des ateliers thématiques sont organisés sur la rédaction de CV et lettres de motivations,

l'aide aux initiatives, l'emploi, la prévention ... mais aussi sur les sujets d'actualité. Une des spécificités des PIJ de notre territoire est l'attention particulière portée sur l'aide à la mobilité internationale (voyages, études, Service Volontaire Européen...).

L'ensemble des actions est réalisé conjointement avec des équipes à l'écoute de chacun(e) pour un accompagnement personnalisé.

Donc n'hésitez pas à pousser les portes d'un des PIJ du territoire pour découvrir toute la palette de bons plans pour toujours plus d'autonomie !



Informations générales :

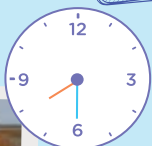
PIJ Quimperlé Place des écoles	PIJ MJC La Marelle à SCAËR 3 rue Louis Pasteur
En accès libre ou sur rendez-vous	En accès libre ou sur rendez-vous
Mardi : 16h - 17h30	
Mercredi : 10h - 12h et 14h - 17h30	Mercredi : 14h - 17h30
Jeudi : 9h - 12h et 16h - 17h30	Jeudi : 14h00 - 17h30
Vendredi : 14h - 17h	
	En accès libre Samedi : 14h - 18h
pji.quimperle@cocopaq.com	pji@mjc-marelle.org
02 98 96 36 86	02 98 57 65 22

Vous pouvez aussi suivre l'actualité du PIJ en Pays de Quimperlé sur sa page Facebook [info-jeunesse-du-pays-de-quimperlé](https://www.facebook.com/info-jeunesse-du-pays-de-quimperle) ou sur son blog ij-bretagne.com/blogs/quimperle-cocopaq/.

LES SERVICES PERISCOLAIRES

OUVERTURE DE LA GARDERIE
ALICE GOUZIEU (ATSEM)

GARDERIE
GRATUITE



ARRIVÉE DE LAURENCE
ALEXIS (ATSEM)

DÉBUT DE LA CLASSE



DÉPART À LA
CANTINE



SIESTE POUR LES PETITS



RÉCRÉATION POUR
LES PLUS GRANDS

REPRISE DES COURS



TAP



TRAVAUX MANUELS

SPORT



"TEMPS BULLE"



SORTIE
DES CLASSES



GARDERIE
GRATUITE

GOÛTER SUR LE
TEMPS DE LA GARDERIE

FIN DE LA GARDERIE





Nouveau préau à l'école

◆ Des nouvelles de l'école...

Cette année, l'école compte 58 enfants de la petite section au CM2. L'effectif est en légère baisse.

L'équipe enseignante est inchangée : Émilie Guegan en maternelle, Sophie Pournain et Céline Burgaud en CP CE1 et Laurent Toquin en CE2-CM1-CM2 et à la direction.

Les 3 enseignants sont assistés dans leur travail par Marjolaine Stromboni.

- **Projets et sorties** : Les enfants n'iront pas au cinéma cette année mais au théâtre à Pont-Scorff. La classe maternelle s'y rendra au mois de janvier 2016. La classe de CP CE1 s'y est rendue le 6 novembre et les plus grands le 26 novembre 2015.

Concernant les arts, les élèves du CP au CM2 se sont rendus à la chapelle des Ursulines à Quimperlé pour visiter l'exposition de Paul Bloas « Géants et méduses ».

Les enseignants préparent d'autres sorties pour l'année et notamment un voyage d'une semaine à Brasparts dans le Finistère pour les CE2 CM1 et CM2. Cette classe verte aura lieu du 29 février au 4 mars 2016. Les élèves de CP CE1 iront quant à eux, à la piscine de Quimperlé à partir du mois de mars.

- **EPS** : les classes de Mme Pournain et M Toquin ont participé début décembre à un cross-solidarité au manoir de Kernault à Mellac en partenariat avec

le secours populaire. Pour participer au cross les enfants ont dû apporter un livre.

- **Dis-moi ton livre** : comme les années précédentes les 3 classes participent à l'opération « Dis-moi ton livre » organisé par la COCOPAQ. Les bibliothécaires font une sélection de livres que les écoles reçoivent. Les élèves doivent lire les 5 livres et voter à la fin de l'année pour désigner leur livre préféré.

La COCOPAQ propose aussi des interventions sur les déchets et l'eau en partenariat avec l'association « Natur'Au Fil ». Nous nous sommes inscrits pour participer à ces animations qui sont souvent très pertinentes et adaptées aux enfants : découverte de l'estran pour les plus jeunes, les déchets pour les cycle 2 et découverte de la rivière pour les plus grands.

- **Correspondance avec l'école de Querrien** : les élèves de cycle 3 ont entamé une correspondance avec la classe de CM1 CM2 de Querrien. Une rencontre est prévue avant la fin de l'année scolaire.

Enfin comme le veut la tradition, chaque classe interprétera une chanson lors de la fête de Noël qui aura lieu le vendredi 18 décembre 2015.

Le Directeur, Laurent TOQUIN



◆ Association des Parents d'élèves

Dans le but de financer un maximum de projets pour les élèves, l'association des parents d'élèves va organiser plusieurs actions durant cette nouvelle année scolaire 2015/2016.

Depuis le début de l'année, nous avons déjà organisé une vente de gâteaux et de plats à emporter.

Actuellement, nous préparons les fêtes de Noël.

Nous allons proposer une vente de sapins, une vente de tabliers personnalisés par les dessins des enfants, une vente de pizzas à emporter.

Ensuite, nous aimerions organiser une soirée crêpes, un troc et puces et la kermesse.

De plus, nous maintenons la collecte des journaux et de tous types de papiers (pub, annuaire, catalogue...). Les points de dépôts sont sous le préau de l'école et le hall de la mairie.

Grâce à vous tous, nous en avons récupéré plus de 3 tonnes l'année dernière.

Enfin, l'APE remercie tous les parents qui participent aux actions proposées.

M^{me} Le Bellec, secrétaire APE.



◆ Comité des Fêtes de Saint - Méven



Les fêtes de Saint - Méven se sont déroulées les 4 et 5 juillet 2015 par un temps clément.

Le concours de pétanque a permis à neuf équipes de s'affronter sur l'aire de jeux de la fontaine Saint Méven. A l'issue du repas communal, le bal animé par Guy PENDU a laissé l'occasion à des jeunes et moins jeunes de se dégourdir les jambes.

La participation aux randonnées pédestres est restée semblable aux années précédentes avec une préférence aux 8 et 12 Km permettant ainsi aux plus jeunes de suivre voire de précéder leurs parents ou grands parents. Le repas du dimanche midi a été servi aux 180 personnes qui se sont déplacées pour la circonstance. Deux sonneurs ont fait la surprise à la population de montrer leur talent à la sortie de l'église puis dans la

zone du chapiteau.

La course cycliste comptant pour le challenge juniors ELLE/ISOLE s'est terminée au terrain de foot de Guilligomarc'h. Pendant ces deux journées les plus petits ont pu participer aux attractions foraines présentes. Le contexte morose de la France a induit un bilan mitigé de ces deux jours, il permet de rentrer dans les frais engagés au prix d'une gestion difficile avec des coûts très serrés.

Le comité remercie toutes celles et tous ceux qui ont contribué au bon déroulement de ces activités. Un repas de remerciements sera servi courant novembre.

Les membres actuels du comité commencent à ressentir les poids des ans, ils souhaiteraient donc voir le groupe se compléter voire se renouveler pour que ce week-end festif puisse perdurer. Des idées nouvelles sont les bienvenues et la participation de plus jeunes attendue.

En attendant la prochaine assemblée générale qui permettra de dégager les orientations prises par le comité pour 2016, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.



◆ Le club du 3^e Âge

C'est un club de 29 membres inscrits qui termine cette année 2015 par son repas du 16 décembre.

Le 11 juin, cinq personnes de Guilligomarc'h se sont jointes aux anciens de Meslan pour une journée de visite de La Roche Bernard, puis promenade repas en remontant la Vilaine d'Arzal à Redon pour terminer par la découverte de Rochefort en Terre, village breton typique. Cette journée fût très agréable et a permis de contempler quelques sites très intéressants.

Quelques aléas sont venus perturber les possibilités de journées / visites de juillet et août qui ont donc été reportées à 2016.

N'ayant pas de nouvelles inscriptions, le club définira lors de son assemblée générale de janvier les dates des activités ainsi que leur contenu. Le bureau restant conscient que pour certains c'est un moment attendu pour se détendre, échanger et s'informer, la survie du club est donc liée à la participation du maximum d'inscrits.

Restant optimistes pour 2016, le bureau et les membres du club vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Président Roland Jonot, trésorier Pierre Calvar, secrétaire Joseph Gagne, membres actifs Yvette Beuzet, Marguerite Calvar, Monique Charles, Monique Criaq, Martine Jonot et Thérèse Tanguy.

◆ Centre de santé infirmier Arzano-Querrien



Avez-vous pensé à votre vaccin contre la grippe ?

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à

mars. Parce qu'il évolue chaque année, il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner chaque année. La campagne de vaccination a débuté cette année le 12 octobre. Pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination !

La grippe saisonnière est une maladie à prendre très au sérieux. L'hiver 2014-2015 a rappelé la gravité potentielle de la grippe et ses conséquences pour les personnes fragiles.

L'épidémie de grippe a été particulièrement sévère, notamment chez les personnes âgées. Il a été observé pendant cette période un excès de mortalité de plus de 18 000 personnes, toutes causes confondues, concernant à 91 % des personnes âgées de plus de 65 ans, et plus de 3 000 hospitalisations.

Malgré cela, moins d'une personne sur 2 a fait le choix de se faire vacciner.

Pour en savoir plus sur la grippe saisonnière et trouver des explications claires sur les symptômes, consultez le site [ameli-santé](http://ameli-santé.fr).

Le vaccin est gratuit pour les personnes à risque.

Le Haut Conseil de la santé publique recommande la vaccination pour les personnes à risque :

- les personnes de 65 ans et plus ;
- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques ;
- les femmes enceintes ;
- les personnes obèses avec un indice de masse corporelle (IMC) égal ou supérieur à 40 kg/m².

Pour ces personnes, le vaccin est gratuit.

En pratique : si vous êtes concerné, votre caisse d'Assurance Maladie vous envoie une invitation et un bon de prise en charge. Ce bon vous permettra de bénéficier gratuitement du vaccin antigrippal.

Il est encore temps de faire votre vaccin mais il faut compter environ 15 jours entre le moment de la vaccination et le moment où l'on est protégé contre la grippe saisonnière. C'est le temps nécessaire pour que le système immunitaire réagisse au vaccin.

Si nécessaire vous pouvez prendre rendez-vous au centre de santé infirmier à Arzano, les infirmières peuvent vous vacciner si vous avez un bon de prise en charge ou une prescription du médecin.



◆ Amicale du Souvenir Français de Guilligomarc'h

L'Amicale du Souvenir Français de Guilligomarc'h devrait être créée fin 2015 et son bureau constitué.

L'Amicale devrait remplacer à terme la section locale des Anciens Combattants U.N.C. AFN et permette ainsi de regrouper toutes celles et ceux qui font du devoir de mémoire un élément important de la vie française. En participant et en soutenant les diverses cérémonies organisées par l'Amicale, chacun continuera donc à honorer celles et ceux qui ont combattu pour que la France soit et reste ce pays qui doit continuer à défendre avec fierté sa devise « Liberté — Égalité — Fraternité », les 8 mai et 11 novembre restant les principales commémorations locales.

Je me permets de rappeler ici que des célébrations particulières ont eu lieu en 2014 et 2015 avec le centenaire de la première guerre mondiale, l'anniver-

saire de la bataille de Verdun aura un retentissement national en 2016 et devrait réunir en toute fraternité les descendants des combattants de l'époque. Ces combats n'ont pas été des choses vaines même si la paix n'est pas encore universelle. Les discours préparés par nos hommes politiques (Président, Ministre ou Secrétaire d'État selon l'importance de la commémoration) nous le rappellent, ils doivent donc être lus par nos élus locaux devant une assemblée importante. Les participants permettent également à nos militaires, engagés sur les théâtres extérieurs et attentifs à cette participation, de ne pas se sentir oubliés mais soutenus dans leurs actions.

Le futur bureau de l'Amicale du Souvenir Français vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

◆ U.N.C. : Anciens combattants



Le 10 mai 2015, nous avons participé à l'inauguration du Square au nom d'un enfant de chez nous « Mathurin Lavolé » à Pipriac (Ile et Vilaine).

Il est né à Saint-Éloi le 14 mars 1906. Il est le frère de Paul Lavolé, qui a passé sa vie de travail à Traoulé, et, le frère de la mère de Roger Béchenec, notre ancien facteur. Avec ses parents, il a quitté Guilligomarc'h pour le Cap-Guidel. En 1931, il entre à la Garde Républicaine, et, en 1935, il passe à la Gendarmerie.

Il était gendarme à la brigade de Pipriac durant la guerre. Les souvenirs de ceux qui l'ont connu sont unanimes pour dire que c'était un homme sympathique et dévoué. Et, en bon Français, il prévenait les jeunes gens en âge de partir en STO en Allemagne, lorsqu'il savait que des « rafles » étaient organisées.

Le 28 juillet 1944, il croise un sous-officier Allemand. Il lui tient des propos démobilisateurs, l'incitant à déposer les armes. Le lendemain, le 25 juillet 1944, il est en enquête à Lieuron, il est reconnu par ce sous-officier Allemand, qui l'embarque dans un camion. Il est déporté par le chemin de fer, au moyen du célèbre « train de Langeais ». Il arrive à Neuengamme, puis transféré à Wilhelmshaven, où il mourra de mauvais traitements le 7 janvier 1945.

La cérémonie de ce 10 mai 2015 fut imprégnée de beaucoup d'émotions, en présence de son fils et de sa famille. M Gilles Cadoret, responsable de Souvenir Français à Pipriac a reconstitué sa vie. Un hommage particulier avec diaporama lui a été réservé.

Ensuite vient le moment de dévoiler la plaque nominative du square, par Monsieur Le Maire, le Major de la gendarmerie, et le fils de Mathurin : André. « Square Gendarme Mathurin Lavolé ».

Beaucoup de personnalités étaient présentes dont l'Archevêque de Rennes, Mgr. D'ORNELAS, qui lors de la messe qui suivit cette inauguration, fit une homélie, sous le signe de l'Amour et de la Paix : « Lorsque le gendarme Mathurin dit à l'Allemand : « Baisse ton arme, la guerre va bientôt finir », c'était une parole d'amour et de paix ».

Nous étions 4 en délégation des Anciens Combattants de Guilligomarc'h. J'étais accompagné de Lili Galls : petit cousin de Mathurin, de Jean Hérou notre portedrapeau et de Roland Jonot du Souvenir Français. Nous étions contents et émus d'être présents à une telle cérémonie, c'était notre témoignage de reconnaissance et de fidélité à un gars de chez nous, dont la vie fut un sacrifice.

Notre section d'Anciens Combattants sera toujours là pour son devoir de mémoire et de souvenir. C'est notre engagement, et, nous souhaitons que tous aient un regard sur tous ceux, qui comme nous, ont sacrifié leur jeunesse pour servir, et plus spécialement pour tous ceux qui sont morts pour la France.

Pierre Calvar

◆ Association « les Amis de la chapelle Notre-Dame de la Clarté de Saint-Éloi »

L'été 2015 a vu la poursuite des activités de l'Association :

- Pardon de Notre-Dame le dimanche 2 août : procession, messe et repas de crêpes sous chapiteau. Plus de 130 repas ont été délivrés pour cette première, sous un soleil particulièrement bienveillant. Un lancer de l'œuf, très suivi, a permis de marquer un nouveau record 17m, en attendant mieux en 2016 !
- Exposition sur les « Animaux dans nos chapelles » du 3 au 16 août, avec la participation de 200 visiteurs
- Plusieurs visites guidées lors des journées du patrimoine, réunissant une quarantaine de visiteurs.



Après l'inscription de la chapelle à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le mobilier (les statues, l'autel et la table de communion) est à son tour inscrit et protégé par les Monuments Historiques.

La prochaine étape sera la désignation de l'architecte chargé de la restauration puis le démarrage des travaux.

L'Association recherche encore toute information concernant la chapelle, les anecdotes et les activités autour des pardons.



Elle remercie tous les bénévoles qui se dévouent pour soutenir son activité (pardon, visite, permanence, nettoyage ...) et souhaite à tous, adhérents et bénévoles, une excellente année 2016 qui devrait voir les débuts des travaux.

NB : Il est possible de soutenir financièrement le projet en faisant un don défiscalisé à la Fondation du Patrimoine (des bulletins de souscription sont disponibles en mairie).



QUESTIONNAIRE : VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE



La présentation générale est-elle ?

- | | |
|---|--|
| ☐ Très satisfaisante | ☐ Peu satisfaisante |
| ☐ Satisfaisante | ☐ Pas satisfaisante |

Que pensez-vous de votre bulletin ?

.....

.....

.....

.....

.....

Le contenu est-il ?

- | | |
|--|---|
| ☐ Très satisfaisant | ☐ Peu satisfaisant |
| ☐ Satisfaisant | ☐ Pas satisfaisant |

Quels sont les sujets que vous voudriez y lire ?

.....

.....

.....

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos observations.

Nous comptons sur vous pour nous aider à l'améliorer.

Vos réponses sont à déposer ou à envoyer par courrier à la mairie, ou par mail à l'adresse :

mairie.guilligomarch@wanadoo.fr



◆ Des chiffres aujourd'hui pour construire demain

En début d'année 2016, comme dans un certain nombre de communes avoisinantes, un recensement de la population de Guilligomarc'h aura lieu, exactement du jeudi 21 janvier au samedi 20 février 2016.

Pourquoi ? Le recensement de la population est organisé à la demande de l'INSEE (Institut National des Statistiques et Études Économiques). Il a pour but de connaître le nombre d'habitants dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, la construction de logements ou encore le développement des moyens de transport. Plus une commune est peuplée, plus la participation de l'État est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin... Enfin, pour ouvrir un commerce, développer des moyens de transport, ouvrir une crèche, il faut une connaissance fine de la population de chaque commune, et pas seulement le nombre, mais également l'âge, les professions, les conditions de transport...

Comment ? Deux agents recenseurs ont été recrutés par la mairie : Angélique Dissaux de Kervinel et Corinne Huchet de rue de Guernevez. Le coordonnateur communal est David Le Gloanec. La commune de Guilligomarc'h a été partagée en deux parties pour le recensement, une partie par agent recenseur. L'agent passera chez vous. Il sera porteur d'une carte professionnelle officielle avec photographie. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur le site www.le-recensement-et-moi.fr.



www.le-recensement-et-moi.fr si vous le souhaitez, ou alors vous remettra les questionnaires-papier à remplir. Ces questionnaires-papier une fois renseignés seront récupérés ultérieurement par l'agent recenseur lors d'un autre rendez-vous convenu avec vous.

Est-ce sûr ? Le déroulement de ce recensement s'exécute selon des procédures approuvées par la commission nationale de l'informatique et des libertés. Les informations personnelles sont protégées et sont à la destination unique de l'INSEE. Vos nom et prénom sont néanmoins nécessaires pour s'assurer que les logements et les personnes physiques ne sont comptés qu'une seule fois. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires, dont les agents recenseurs, sont tenues au secret professionnel.

Notre conseil

Si vous le pouvez, privilégiez le recensement en ligne :

- économie de papier
- un seule visite de l'agent recenseur (pour vous remettre vos identifiants et la notice nécessaire)
- geste civique car la gestion de vos informations sera facilitée, sans compter l'impact sur l'environnement
- l'agent recenseur est prévenu par SMS de votre dépôt virtuel de vos informations sur le site ; l'utilisateur est également prévenu de son dépôt électronique par message e-mail sur l'adresse qu'il aura indiquée.

◆ Améliorez votre habitat en bénéficiant d'aides techniques et financières

L'OPAH (Opération Programmée d'Aménagement de l'Habitat) permet aux propriétaires aux ressources modestes de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement.

La communauté de communes du Pays de Quimperlé vient de lancer une nouvelle OPAH pour une durée de 5 ans.

Les travaux qui peuvent être subventionnés concernent majoritairement : l'adaptation du logement favorisant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, la mise aux normes d'un système d'assainissement non collectif, l'économie d'énergie, la réhabilitation de logements très dégradés.

La Cocopaq a missionné le bureau d'études Citémétrie pour apporter les conseils nécessaires aux propriétaires dans la mise en œuvre de leur projet et les assister gratuitement dans le montage des dossiers de

demandes de subventions. De plus, l'OPAH assure des permanences tous les jeudis de 9h30 à 12h30, à Quimperlé au 33 place Saint-Michel.

Les propriétaires-occupants peuvent bénéficier de ces subventions, en fonction de leurs revenus.

Les propriétaires-bailleurs en fonction des loyers pratiqués après travaux.

Les propriétaires-bailleurs ne réalisant pas de travaux mais s'engageant à pratiquer un loyer maîtrisé, peuvent prétendre à une subvention de la Cocopaq qui vient s'ajouter à l'abattement de l'ANAH (agence nationale d'amélioration de l'habitat)



Renseignements :

Cet organisme est joignable au 02 98 96 44 67 ou sur l'adresse email : opah.cocopaq@citemetrie.fr

◆ Bibliothèque

5, place de l'Église - 29 300 GUILLIGOMARC'H
Tél. 02 98 71 72 77
bibliotheque-m.pellan@wanadoo.fr

HORAIRE D'OUVERTURE

Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	Fermée	Fermée
Mercredi	11h à 12h30	de 14h à 16h
Jeudi	Fermée	14h15 - 17h30 (PS*) 13h - 17h30 (VS**)
Vendredi	Fermée	14h15 - 17h30 (PS*) 13h - 17h30 (VS**)
Samedi	Fermée	de 15h à 17h

PS * : Période scolaire - VS** : Vacances scolaires

Samedi : ouverte les samedis des semaines paires.

L'inscription à la bibliothèque de Guilligomarc'h

L'inscription à la bibliothèque de Guilligomarc'h vous permet d'accéder directement de chez vous, grâce à votre connexion internet, à de nombreux services gratuits, disponibles sur : <http://matilin.cocopaq.com> :

- Kiosque à journaux
- Soutien scolaire pour les enfants, collégiens, lycéens et étudiants
- Formation à la bureautique
- Apprentissage de langues
- Cité de la musique (concerts classiques, jazz, pop électro rock, musiques du monde...)
- Livres à écouter ...

La carte famille d'un montant de 12€ permet à chaque membre d'une famille d'emprunter régulièrement 4 documents, 1 bande dessinée, 1 vidéo ! Faites le plein de culture ! Pour cette fin d'année, une belle idée cadeau à offrir pour la plus grande joie des petits et des plus grands !

Coupe de bois de chauffage

PRÉ-INSCRIPTION à faire en Mairie

- 15 € / la stère
- Commande par 4 stères minimum
- Bois sur pied : découpe à réaliser

Bricolage et jardinage

- Jours ouvrables : 8h30 à 19h30
- Samedis : 9h à 19h
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h

◆ La déchèterie

Les déchèteries sur la zone géographique de la COCOPAQ sont au nombre de 4 :

- à Locunolé : Rosgodec
- à Moëlan sur Mer : Zone de Kersalut
- à Quimperlé : 1, rue Gasnier de Fresne Zone de Kervidanou
- à Scaër : lieu dit Stang Blanc

Jours d'ouverture de la déchèterie : Locunolé

Jours d'ouverture	Horaire d'été	Horaire d'hiver
	Du 1 ^{er} avril au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars
Tous les jours sauf le mardi	9h/12h 13h30/18h	9h30/12h 13h30/17h30

Toutes les déchèteries sont fermées le dimanche et les jours fériés. Dernier accès au public : 10 min avant les heures de fermeture.



Mairie



2, place de l' Eglise - 29 300 GUILLIGOMARCH
Tél. 02 98 71 72 86 / Fax. 02 98 71 78 98
mairie.guilligomarch@wanadoo.fr - www.guilligomarch.com

HORAIRES D'OUVREURE

Lundi	9h à 12h30 / Fermé
Mardi	9h à 12h30 / 14h à 17h
Mercredi	9h à 12h30 / Fermé
Jeudi	9h à 12h30 / 14h à 17h
Vendredi	9h à 12h30 / 14h à 17h
Samedi	9h à 12h / Fermé

PERMANENCES DES ÉLUS

Alain Follic	Du lundi au samedi 10h30 à 12h et sur rendez-vous
Yvon Voisine	Mercredi : 10h30 à 12h
François Stanguennec	Jeudi : 10h30 à 12h
Magali Pelleter	Samedi : 9h à 10h30
Nolwen Tanguy	Samedi : 10h30 à 12h

LES ARTISANS & COMMERÇANTS

AUBERGE DES ROCHES - ÉTAPE

Restaurant Bar Hébergement
Stang-ar-Pont - 02 98 71 70 04

CARRE André

Électricité
Guiscaër - 02 98 71 76 38

CHARLES Anthony

Couverture Zinguerie
Kerforn - 06 50 09 98 89

CHARLES Richard

Couverture Zinguerie
Kerloas - 02 98 71 74 32

CHRISTIE Luc et Nelly

Rénovation Intérieurs/Extérieurs -
Espaces verts
Kermentec - 02 98 71 72 95

CLÉREN Christophe - Peintre

Kerouannec - 02 98 71 28 52

CREP' BREIZH - BOUTER Nathalie

Vente de crêpes à emporter
Botfao - 06 22 78 49 69

EGISTE Patrick

Cours de guitare, initiations home studio
Stang Vy - 02 98 71 77 05

ESPACE Coiffure (tous les jeudis)

Place de l'Eglise - 06 08 60 55 51

EVANNO Emmanuel

Résine d'étanchéité - Résine de sol
Isolation mousse polyuréthane
Stang-ar-Pont - 06 25 52 30 63

L'ARBRE CŒUR

Restauration de meubles
Coat-Kerloas - 02 98 71 77 15

LAURENT Yannick

Scaër Maintenance Industrielle
Traoulé - 02 98 71 73 81

LE GOC Bernard

Dépannage Plomberie Sanitaire
10, rue des Rosiers - 06 12 51 00 24

LE TEUFF Gilles

Terrassement Assainissement
Bel Air - 06 75 12 82 56

LES RUCHERS DU SCORFF

Lieu-dit Guerlé - 06 16 04 05 67

LOUET Gilbert

Boucherie Charcuterie Traiteur bar
10, place de l'Eglise - 02 98 71 79 79

LE ROUX Thierry

Menuiserie TLR
6, rue du Guernevez - 07 61 22 04 39

MOREAU Marc

Menuiserie Rénovation
Kernouarn - 06 23 58 77 56

PIZZ N'BREIZH (tous les mercredis soirs)

Place de l'Eglise - 06 84 58 78 30

PUREN Emmanuel

Rénovation immobilière
Keryot - 06 20 25 66 58

RV Jardins - Hervé MAGRÉ

Entretien d'espaces verts
Ty-Meur - 07 89 01 47 29

SARL LE STER

Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Ty-Meur - 02 98 71 74 68

SOCIÉTÉ des carrières Bretonnes

Kervinel - 02 98 71 71 80

YHUEL Francis

TV HIFI VIDEO MENAGER
Pose d'antennes et paraboles
Agrégé Canalsatellite et TPS
Guiscaër - 02 98 71 74 22

ÉTAT CIVIL

◆ Bienvenue

PASTOR Tao

Ty-Nevez-Kergadiou29.06.2015

UGUEN Ewen

La Boissière03.10.2015

SESEN Yaman

Cité de Poultronjou11.11.2015

◆ Félicitations

LE VOUÉDEC Marc et SREY Bunnakry 13.06.2015

THIERRY Julien et Zito Claire..... 11.07.2015

MOREAU Marc et GUIGOURES Marie 31.07.2015

◆ Condoléances

LE STER Armand 15.07.2015

TIFFONNET Marie 29.07.2015



HÉBERGEMENTS

Gîtes ruraux

M ^r Beranger Laurent	Kerguillerm	02 97 36 02 25
M ^r Bizien Marc	Beg-ar-Lann	06 30 20 87 83
M ^r et M ^{me} Husté	Kervinel	02 98 71 74 26
Mesdames Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
M ^r et M ^{me} Lidec	Guerlé	02 98 71 75 55
M ^r et M ^{me} Talvas	Keriot	02 97 36 44 93

Chambres d'Hôtes

Mesdames Cosnard (mère et fille)	Kerouannec	02 98 71 25 19
-------------------------------------	------------	----------------



ASSISTANCE MATERNELLE

Le Gall Frédérique	Kerloquet	02 98 71 74 14
Penvern Marie-Josée	Ty-Meur	02 98 71 71 67